



PLAN LOCAL D'URBANISME INTERCOMMUNAL

Commune de FLACY

5.1.2.8 Plans des servitudes d'utilité publique

Ensemble de la commune au 1/7 000ème

Plan n°5.1.2.8

Arrêté par délibération du Conseil
Communautaire : le 20/08/2019
Approuvé par délibération du Conseil
Communautaire : le 26/05/2021



INITIATIVE Aménagement et Développement
Adresse : 4, Passage Jules DIDIER - 70000

Tél : 03.84.75.46.47 - Fax : 03.84.75.31.69
initiativead@orange.fr

Agence de Besançon

Agence de Besançon
Tél : 03 81 83 53 39 - info@ad2.be

0 70 140 210 280 350 m

* Origine cadastre (C) - DGFIP - Droits de l'Etat réservés - 2012
Plan cadastral actualisé en Octobre 2019

Légende de la commune concernée :

■ Limite de la commune concernée

AC1 : Servitudes de protection des monuments historiques

 Monument historique

AS1 : Servitude attachées à la protection des eaux potables instituées en vertu de l'article L.20 du Code de la santé

■ Périimètre de protection immédiat

 Périmètre de protection rapproché

14 : Servitudes relatives à l'établissement des canalisations électriques

HTB

HTA

Aqueducs et périmètres de protection de captage

— Aqueduc

Périmètre de protection de 13 mètres

— Périimètre de protection de 40 mètres

----- PT3 : Servitudes relatives aux communications téléphoniques et télégraphiques concernant l'établissement et le fonctionnement des lignes et des installations de télécommunications

 T1 : Servitudes relatives aux chemins de fer

